<https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/01/04/reforme-des-retraites-apres-65-ans-quelle-est-l-esperance-de-vie-des-francais-et-en-quelle-sante_6156582_4355770.html>

# Réforme des retraites : après 65 ans, quelle est l’espérance de vie des Français (et en quelle santé) ?

Dorian Jullien

5-7 minutes

* [Les Décodeurs](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/)
* [Pour comprendre](https://www.lemonde.fr/pour-comprendre/)

L’évolution de la durée de vie des Français, notamment « sans incapacité », est au cœur des débats sur l’opportunité de repousser l’âge légal de départ à la retraite.

« Nous vivons plus longtemps et donc (…) nous devons travailler plus longtemps », [a déclaré le ministre du travail, Olivier Dussopt](https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/conference-de-presse-point-d-etape-sur-la-reforme-des-retraites), face à la presse, à la mi-décembre. Ce « constat simple » est l’un des arguments employés par le gouvernement pour justifier le report de l’âge légal de départ à la retraite, à 64 ou 65 ans, alors qu’il est actuellement fixé à 62 ans. C’est un fait : l’espérance de vie a augmenté. Mais cette moyenne masque d’importantes disparités selon le sexe, les catégories sociales et les emplois occupés ; et elle occulte les problèmes de santé qui peuvent limiter la qualité de vie des plus âgés.

Les Français vivent de plus en plus longtemps. En constante progression, l’espérance de vie est la durée de vie moyenne théorique d’un nouveau-né relative aux conditions de mortalité de la période. Ainsi, une petite fille née en 2021 pourrait vivre en moyenne jusqu’à 85,4 ans, selon les conditions de mortalité actuelles, tandis qu’un garçon né la même année vivrait jusqu’à 79,3 ans, [selon l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)](https://www.insee.fr/fr/statistiques/6037739). Depuis 1950, femmes et hommes ont gagné une quinzaine d’années.

Cette progression générale cache toutefois des inégalités, non seulement entre les hommes et les femmes, mais aussi selon les catégories socioprofessionnelles (CSP). En témoigne,par exemple, l’espérance de vie des hommes aujourd’hui âgés de 35 ans, qui s’élève à 84 ans pour un cadre, soit 6,4 ans de plus que pour un ouvrier, [d’après les conditions de mortalité entre 2009 et 2013](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2383438#tableau-figure1_radio1). L’écart est encore plus important si l’on compare avec une femme cadre du même âge, qui peut espérer atteindre 88 ans en moyenne.

Vivre plus longtemps ne signifie pas forcément vivre mieux. Pour tenir compte de l’état de santé au moment de l’arrivée à la retraite, un autre indicateur existe : l’espérance de vie sans incapacité, aussi appelée espérance de vie en bonne santé. Elle consiste à mesurer la durée de vie moyenne d’une personne avant qu’elle soit touchée par des limitations dans les activités au quotidien.

Lire aussi : [Pour tout comprendre de l’espérance de vie en bonne santé](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/04/15/qu-est-ce-que-l-esperance-de-vie-en-bonne-sante-indicateur-recurrent-des-debats-sur-l-age-de-depart-a-la-retraite_6122315_4355770.html)

En 2020, l’espérance de vie sans incapacité atteint 64,4 ans chez les hommes et 65,9 ans chez les femmes, [selon l’Insee](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3281641/Esperance-vie_Bonne_Sante_2021.pdf). Elle augmente légèrement, dans les mêmes proportions que l’espérance de vie. Cet âge théorique varie aussi en fonction des CSP. Ainsi, 23 % des Français souffraient d’une limitation physique lors de leur première année de retraite en 2018, [selon le ministère de la santé](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1143.pdf). Une nouvelle fois, les plus touchés sont les ouvriers : 34 % sont contraints dans les activités de la vie quotidienne dès leur arrivée à la retraite.

Cette inégalité s’est, par exemple, traduite très concrètement à la suite de [la réforme Balladur, en 1993](https://www.lemonde.fr/archives/article/1993/08/29/allongement-de-la-duree-des-cotisations-et-de-la-periode-de-reference-la-reforme-des-retraites-entrera-en-vigueur-le-1-janvier-1994-le-prix-de-la-solidarite_3937968_1819218.html), qui a augmenté la durée de cotisation nécessaire pour toucher la retraite. Selon une [étude menée par deux économistes françaises](https://www.jstor.org/stable/10.15609/annaeconstat2009.133.0057?seq=20#metadata_info_tab_contents), cette réforme a eu un impact clair sur la santé perçue (c’est-à-dire le sentiment subjectif d’être en bonne santé déclaré par les individus) chez les moins diplômés, alors qu’elle ne semble pas avoir eu cet effet sur les individus les plus diplômés.

Enfin, si elle vise à renflouer les caisses, ce genre de réforme n’est pas sans effets pervers sur l’équilibre financier du système. En effet, comme l’a montré [une étude publiée en 2021](https://hal-cnam.archives-ouvertes.fr/hal-03507914v2/document) par le laboratoire Théorie et évaluation des politiques publiques, le report de l’âge de départ à la retraite tend à augmenter « significativement » la fréquence et la durée des arrêts maladie, notamment en raison de la dégradation progressive de l’état de santé des travailleurs en fin de carrière.

Dorian Jullien